

COLLECTIF EDUCATION CONTRE LES LGBTPHOBIES EN MILIEU SCOLAIRE



De la nécessité de
lutter contre
l'homophobie et les
discriminations de
genre
dès l'école primaire





De la nécessité de lutter contre l'homophobie et les discriminations de genre dès l'école primaire

Cet argumentaire, issu des travaux du Collectif éducation contre les LGBTphobies en milieu scolaire, est à destination des membres de l'institution et des personnels. Il entend proposer des pistes de réflexion aux différents acteurs de la communauté éducative.

Il pourra être adapté en fonction des différents champs d'intervention.

Motifs de la réflexion

Le mal-être à l'adolescence, souvent fréquent à cette période de la vie, est particulièrement accentué chez les jeunes homosexuels, gays et lesbiennes ou les personnes transidentitaires. Il peut être la cause principale de l'échec scolaire mais aussi de comportements à risques pouvant conduire jusqu'au suicide. La cause de ce mal-être est parfois l'homophobie, rejet des personnes homosexuelles ou de l'homosexualité, ou portant sur les questions de genres (féminin/masculin) ou d'apparences de la personne, dont elles sont victimes dans le cadre scolaire, familial, ou social en général. Or ces phobies trouvent leurs origines bien avant l'adolescence et certains jeunes construisent leur personnalité en l'intériorisant.

Il n'est bien sûr pas question ici de demander que soient effectuées à l'école primaire des séquences systématiques sur l'homosexualité ou la transidentité. Il s'agit seulement, quand il en est besoin, de répondre à un certain nombre situations interpellant ou touchant les élèves et d'effectuer un travail d'éducation, de sensibilisation et de prévention auprès d'eux : le traitement de l'injure en cours de récréation, la prise en compte de la réalité des familles des élèves, les questions d'actualité ou familiales abordées par les élèves, etc ...

L'école primaire a un rôle déterminant à jouer pour éduquer, sensibiliser et prévenir, en utilisant différentes entrées dans les apprentissages :

- Le questionnement des stéréotypes (déconstruction des représentations)
- L'éducation à la sexualité et aux notions de genre
- La lutte pour l'égalité et contre les discriminations

Autant de domaines qui nécessitent une formation, initiale et continue, exigeante des personnels.



En ce qui concerne l'appréhension de l'homosexualité, 3 arguments sont fréquemment opposés dès l'école élémentaire et pré-élémentaire :

- Le premier concerne les personnels, l'accusation de « prosélytisme » et l'amalgame intolérable avec la pédophilie.
- Le second consiste à dire que les enfants d'école primaire (voire les collégiens...) sont des êtres innocents à mille lieues de ces questions, qui de toute façon sont du ressort de la famille.
- Le troisième demande de « prendre le temps de la réflexion », la société n'étant « de toute évidence pas prête ».

Les deux derniers concernent aussi la question du genre.

Enfin la situation particulière des personnels homosexuels ou transsexuels de l'enseignement primaire doit être prise en compte. Certains d'entre eux souffrent d'homophobie ou de transphobie dans leur cadre professionnel et doivent être défendus.



Introduction

L'école, la classe ou la cour de récréation sont des lieux où se construit la personnalité des enfants. Au même titre que le cercle familial ou d'autres lieux de socialisation, ce sont des endroits où s'ancrent dans l'esprit des enfants les stéréotypes ou les normes de la société.

Le langage est un des leviers sur lesquels l'école peut agir très tôt. En effet, la manière dont l'enseignant ou les différents personnels intervenant dans les écoles réagissent (ou non) face à une insulte n'est pas anodine et a des incidences importantes. Si les enseignants se sentent armés pour relever une insulte raciste ou sexiste, ils ne se sentent pas forcément capables de réagir sur l'insulte « pédé », « tapette », « gonzesse », « gouine »..., insultes dont on connaît la fréquence. Certains auteurs* ont décrit ce mécanisme terrible qui « inscrit » l'insulte homophobe ou de distorsion de genre au plus profond de la personne, la stigmatisant comme « faisant quelque chose de mal » même si elle n'est pas directement visée.

L'absence sociale du discours sur l'homosexualité ou les questions du genre et leur invisibilité dans la société se sont modifiées ces dernières années au gré des évolutions sociétales, comme le PACS, les médiatisations diverses... et en particulier l'avancée de la question de l'égalité des droits pour tous (qui a permis par exemple de faire progresser les conditions de vie des personnes en situation de handicap).

Paradoxalement, l'école est restée en dehors de ces avancées ; or on sait que le silence, le non-dit participent à la stigmatisation et au mal-être des personnes. Sans vouloir dire que l'approche de l'homosexualité ou des questions de genre doit être systématique dès la maternelle, l'étude et le respect de la diversité demandent que ces évocations puissent être effectives, lorsqu'il en est besoin, dans les albums de littérature jeunesse, lors de la reprise des insultes, en éducation à la sexualité, lors de la prévention des discriminations, lorsque les élèves abordent ces questions, etc.

Les situations parentales sont aujourd'hui aussi multiples, diverses que variées. Les situations d'enfants issus notamment de foyers homo ou trans-parentaux dessinent aussi l'univers de nos cours de récréations. Les derniers chiffres (selon les sources**) font état de 30 000 à 300 000 enfants vivant dans des familles « homoparentales ». Les équipes d'école doivent maintenant pouvoir mettre des mots ordinaires sur les situations familiales « différentes » des élèves et être conscients de la nécessité d'agir très tôt, afin que ne se figent pas dans les esprits des représentations hiérarchisées des êtres, des genres et des sexualités.

Enfin, les règlements intérieurs des écoles doivent aborder la question de la lutte contre toutes les discriminations en mentionnant explicitement le sexisme et l'homophobie.

Sur ces questions la vigilance doit être permanente, non seulement sur le temps scolaire proprement dit (classe, activités sportives, récréations...), mais aussi sur ce qui relève du péri-scolaire (Projet de réussite Educative, accompagnement éducatif...).

*Didier Eribon, *Réflexions sur la question gay*

** 30 000 selon l'INED, 100 000 selon le MEN (*L'éducation à la sexualité au collège et au lycée* - p14 - édition 2004), 300 000 selon l'Association des parents gais et lesbiens (APGL)



Stéréotypes et représentations du genre et du sexe

Les stéréotypes sont des idées préconçues et généralisées dans l'opinion, qui découlent de « l'évidence » et ne suscitent pas à priori de questionnement. Les stéréotypes liés à l'orientation sexuelle et au genre peuvent engendrer chez certains adolescents un profond mal-être (voir la sursuicidalité des adolescents homo ou trans notamment) et des inégalités hommes/femmes dans l'orientation scolaire et la vie professionnelle (voir le BO du 1er février 2007). Cette question est maintenant mieux connue* et il ne viendrait à l'idée de personne d'attendre l'entrée en classe de seconde pour commencer à travailler sur l'égalité entre les filles et les garçons. Le lien entre sexisme et homophobie est maintenant lui aussi bien établi et découle des conceptions qui placent l'homme et l'hétérosexualité en position dominante, la femme, comme l'homosexuel étant considérés comme « inférieurs ». Certains auteurs ont démontré que pour entrer dans « la maison des hommes »**, le petit garçon doit, au milieu de ses pairs, prouver qu'il rejette les attributs de ces « sous-catégories ». C'est donc avant qu'ils ne soient installés qu'il est important de questionner ces représentations et ces stéréotypes pour lutter efficacement contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. Dès le plus jeune âge il faut agir pour que les enfants se construisent dans le respect des différences et la richesse des diversités, apprenant ainsi à mieux vivre ensemble.

Parmi ces stéréotypes :

Filles/garçons

Les albums jeunesse sont d'excellents supports pour aborder ces questions d'égalité/d'inégalité ou des rapports au genre.

Voici quelques thèmes qu'il est possible de traiter très tôt : Quelle répartition des tâches dans un ménage ? Les jeux, les jouets, les activités, les métiers, sont-ils dévolus à l'un ou l'autre sexe ? Et pour quelles raisons ? Les couleurs, l'apparence, sont-elles sexuées également ? Des attitudes sont-elles sexuées ? (comme celle de pleurer par exemple) Le sport : les représentations liées à la danse et celles liées au foot par exemple.

Ces questions ont pour objectif de décroquer la sphère privée, bien souvent attribuée aux femmes, de la sphère publique dans laquelle on trouve majoritairement des hommes : éducation des enfants, tâches ménagères (pour les femmes à 85%), métiers dits « féminins » - institutrice, sage-femme, femmes de ménage..., salaires (-25%), etc. L'égalité requiert un accès identique pour les deux sexes dans les deux sphères.



Parentalité

Quelles sont les représentations des élèves sur la parentalité ? Tous les enfants vivent-ils dans des familles semblables ? En lien avec l'éducation sexuelle, d'où venons-nous ? Ce sont là des questions qui peuvent se poser dès la petite section de maternelle. Quand un enfant parle d'amour entre deux personnes du même sexe, il est important de répondre simplement que c'est effectivement possible et légal. L'homosexualité, la transgression du genre, tout comme l'homoparentalité ou la transparentalité doivent être abordées intelligemment sans les considérer comme tabous et sans vouloir le faire à tout prix. Les questions qui se posent sur ces sujets (et ça arrive régulièrement) doivent être traitées avec professionnalisme... comme les autres.

Homosexualité : Les représentations négatives de l'homosexualité pèsent lourdement sur les jeunes gays et lesbiennes : celui ou celle qui est raillé sans cesse, se fait violenter, harceler, celui qui est très féminin, celle qui « est un garçon manqué ». Il importe donc de donner une image positive de l'homosexualité et de faire disparaître ces préjugés. Par ailleurs, les enseignants devraient considérer, alors que ce n'est pas encore le cas aujourd'hui, que les mots « homosexualité » et « homophobie » peuvent être prononcés lorsqu'il est nécessaire de le faire.

Transidentité : « Apprendre pour comprendre », voilà le fondement minimum qui permet de ne pas rejeter la différence. Les personnes qui revendiquent des situations de transgression du genre, quel qu'en soit le niveau, n'échappent pas aux phénomènes de discrimination transphobe (rejet, agressions ou insultes blessantes, ...) qui interagissent sur leur évolution personnelle et leur apprentissage. Apprendre et éduquer l'individu à respecter la personne et sa différence y compris dans sa revendication d'identité de genre, est une des missions de l'École pour contribuer au mieux vivre ensemble du groupe humain.

*voir les travaux de Nicole Mosconi ou Catherine Marry, entre beaucoup d'autres.

** voir par exemple Daniel Welzer-Lang

*** voir aussi « 50 activités pour l'égalité filles/garçons à l'école » Virginie Houadec, Michèle Babilot. CRDP Midi-Pyrénées



Éducation à la sexualité

Les 3 séances annuelles d'éducation à la sexualité prévues dans les programmes pour l'ensemble de la scolarité ne sont pas assurées à l'école primaire dans la quasi-totalité des écoles. Pourtant dans le cadre de ces séances il est possible d'aborder la « lutte contre les préjugés sexistes ou homophobes » et de répondre aux questions que se posent les élèves en insistant sur les relations affectives entre les personnes.

Un certain nombre de circulaires sont parues au Bulletin officiel et sont des points d'appui :

- 1998 : La première circulaire (n°98-234) est datée du 19 novembre 1998. Elle traite de l'éducation à la sexualité et la prévention du SIDA (remplacée par la circulaire 2003-027 du BOEN n°9 du 27 février 2003)
- 2000 : Dans le BOEN hors-série (n°10 du 2 novembre 2000), "à l'école, au collège et au lycée, de la mixité à l'égalité", une série de scénarios sont proposés comme des supports pédagogiques. L'un d'eux porte sur les insultes homophobes perçues comme anodines en appelant à la vigilance.
- 2001 : La circulaire 2001-245 du 21 novembre (BOEN n°44 du 29 novembre) traitant de la journée mondiale de lutte contre le SIDA exprime une volonté forte de lutter, notamment, contre l'homophobie.
- Extrait de « 30 propositions pour lutter contre les violences sexuelles dans les établissements scolaires » - Rapport de Nicole Belloubet-Frier octobre 2001
« C'est la raison pour laquelle il faut sans aucun doute dépasser les cours d'éducation sexuelle tels qu'ils ont été pratiqués jusqu'alors, dans leur version biologique, techniciste et trop ciblée. Il doit s'agir prioritairement d'une "éducation affective", d'une éducation relationnelle de l'être humain, susceptible d'évoquer les questions relatives aux différences. Cette éducation doit aborder de manière "humanisante" l'éventail affectif des comportements relationnels, être en mesure d'évoquer l'hétérosexualité et les discriminations sexistes, l'homosexualité et l'homophobie, et oeuvrer, par la connaissance, à combattre préjugés ou angoisses personnelles bien souvent à l'origine des attitudes de rejet. C'est à partir d'une éducation affective ainsi entendue que pourront être par ailleurs abordées les déviances liées aux phénomènes de violence physiques et sexuelles. »
- 2003 : La circulaire du 17 février 2003 (n°2003-027) parue dans le BOEN du 21 février explique le développement de l'éducation à la sexualité "légitimée par la lutte contre les préjugés sexistes ou homophobes".
- 2005 : bilan (paru en 2007) sur « Les attitudes à l'égard de la vie en société des élèves en fin d'école primaire et en fin de collège » in Les dossiers (186) juillet 2007

Extrait :

« 1.1. *Objet de l'évaluation - bilan 2005*

La présente évaluation tend à apprécier le degré de respect que les élèves à la fin de l'école primaire et à la fin du collège peuvent avoir à l'égard de valeurs de la République telles que le rejet du racisme, du sexisme, de toute forme de discrimination ou encore de la violence. Leur honnêteté dans la vie courante comme dans la vie scolaire et l'intérêt qu'ils accordent à un certain nombre de règles fondamentales de la vie en société sont aussi au centre des préoccupations de cette étude.

Les thèmes abordés ont porté sur le sexisme, la xénophobie, le racisme, le chômage et la précarité, les libertés d'expression et de manifestation, les droits de grève et de vote, la solidarité nationale et internationale, la relation à autrui, le respect des autres, de soi, des lois et règles. Les élèves ont été questionnés sur le règlement intérieur de l'école ou du collège ainsi que sur les normes sociales et scolaires. Enfin, au collège uniquement, des questions ont également été posées sur les délégués de classes et l'homophobie. »

- 2006 : Circulaire n°2006-197 du 30-11-2006 n° 45 du 7 décembre 2006

Les actions éducatives visant à prévenir les atteintes à l'intégrité physique et à la dignité de la personne, qu'elles soient liées à la protection de l'enfance, aux actes à caractère raciste ou antisémite, aux comportements sexistes et homophobes.

- 2008 : Circulaire de préparation de la rentrée 2008 du 4 avril 2008

Elle prévoit de « *lutter contre toutes les violences et toutes les discriminations, notamment l'homophobie.*

L'école doit offrir à tous les enfants des chances égales et une intégration réussie dans la société. Sa mission est donc aussi de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, de permettre une prise de conscience des discriminations, de faire disparaître les préjugés, de changer les mentalités et les pratiques. Au sein des établissements, une importance particulière devra être accordée aux actions visant à prévenir les atteintes à l'intégrité physique et à la dignité de la personne : violences racistes et antisémites, violences envers les filles, violences à caractère sexuel, notamment l'homophobie. »

- 2009 : Circulaire de préparation de la rentrée 2009 du 21 mai 2009

« *Lutter contre la violence et les discriminations*

Face à la montée des incivilités, parfois au sein même de l'institution, l'importance de l'éducation civique dispensée aux élèves doit être réaffirmée. À cet égard, les nouveaux programmes de l'école maternelle, de l'école élémentaire et du collège demeurent d'indispensables références pour les enseignements comme pour la vie scolaire. Ils sont ancrés au socle commun de connaissances et de compétences qui fixe au nombre des acquis fondamentaux de la scolarité obligatoire la maîtrise de compétences civiques et sociales (connaissance des symboles de la République, connaissance



et pratique du droit et des règles de la vie collective, comportements respectueux d'autrui).

Le refus des discriminations

L'École est un lieu où s'affirme l'égalité de tous les êtres humains : la communauté éducative doit faire preuve de la plus grande vigilance et de la plus grande fermeté à l'égard de toutes les formes de racisme, d'antisémitisme, d'homophobie et de sexisme. Tout propos, tout comportement qui réduit l'autre à une appartenance religieuse ou ethnique, à une orientation sexuelle, à une apparence physique, appelle une réponse qui, selon les cas, relève des champs pédagogique, disciplinaire, pénal ou de plusieurs d'entre eux.

Les règlements intérieurs doivent impérativement mentionner le refus de toutes les formes de discrimination et les nommer clairement, ainsi que l'interdiction de tout harcèlement discriminatoire portant atteinte à la dignité de la personne. Il en va de même pour les propos injurieux ou diffamatoires.

[...] Les enseignements et l'éducation à la sexualité, dans leurs différents développements, offriront par ailleurs l'occasion de répondre aux questions que peuvent se poser les élèves. »

En tout état de cause, il faut considérer que les circulaires de rentrée, ainsi que la plupart de ces textes s'appliquent à l'école primaire, et donc dès la maternelle. Les textes ministériels doivent intégrer explicitement la lutte contre la transphobie.

Discriminations : Aborder la prévention de l'homophobie ou des questions de genre par la lutte pour l'égalité et contre les discriminations

Les questions relatives au sexisme, à la lutte contre l'homophobie, ou la discrimination de genre, trouvent naturellement leur place dans les activités qui permettent d'évoquer les discriminations, et ce dès l'école primaire. En effet, les différentes discriminations obéissent aux mêmes mécanismes d'exclusion, fondés sur des préjugés, même s'il existe pour chaque groupe de victimes de discriminations une spécificité de la souffrance (pour les LGBTphobie, la souffrance liée aux réactions de la famille, de l'entourage, en particulier).

Voici quelques pistes possibles permettant d'aborder la prévention contre ces discriminations en classe (il s'agit essentiellement d'activités d'histoire, de géographie, d'éducation civique, ainsi que de littérature de jeunesse), à choisir en fonction de la classe, de l'actualité... :

- La lutte contre l'homophobie ou les discriminations de genre doivent apparaître explicitement (en toutes lettres) dans le règlement-type départemental, et donc dans celui de toutes les écoles primaires, au chapitre « lutte contre les discriminations », au même titre que le racisme et le sexisme.
- Comparaison entre les différentes discriminations à l'aide de textes et d'extraits : cette approche peut permettre à des enseignants hésitants d'évoquer l'homophobie, la transphobie au même titre que le racisme, le sexisme, l'antisémitisme, l'esclavage,...
- Étude de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de la Convention des Droits de l'Enfant.
- Faire référence à la loi, à la sanction en cas d'infraction : protection des victimes (évoquer éventuellement les organismes de protection et de défense des discriminés).
- Égalité des droits (et non pas communautarisme qui revendiquerait des droits particuliers)
- Références aux droits et législations communautaires - Décisions de la Cours Européennes des Droits de l'Homme (Exemple en 2003 : « *Il n'y a plus lieu de considérer uniquement le sexe biologique de la personne, mais aussi son sexe social* » (jugement envers la Grande Bretagne).
- Étude de la seconde guerre mondiale, et en particulier de la déportation des Juifs, Tsiganes, homosexuel-les, en vue de leur extermination.
- Étude de la population au travail : discriminations à l'embauche
- Rebondir sur l'actualité : par exemple, à l'occasion de la *Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie*, le 17 mai, on peut voir des cartes du monde montrant les pays qui pénalisent notamment l'homosexualité.



Évoquer aussi les pays qui accordent davantage de droits aux personnes LGBT que la France, notamment en matière de mariage et de parentalité, voire de changement de sexe. Autre exemple, malheureusement récurrent : celui des agressions homophobes ou transphobes relayées par les médias.

- Ne pas hésiter à utiliser certains supports, comme le dépliant de la HALDE « *Les discriminations nous concernent tous* », qui aborde au travers de témoignages différentes situations individuelles concrètes, accessibles à des élèves de cycle III.
- Littérature de jeunesse : cf bibliographie
- Travail autour de l'insulte : Il est important que l'adulte sache réagir en cas d'insulte dans la cour de récréation par exemple, et qu'il apporte une réponse posée et construite,
- Débats citoyens en classe : réunion de classe, conseil de coopérative, goûter philo...
- Se saisir des journées et semaines qui jalonnent l'année scolaire et utiliser les affiches et brochures éditées à ces occasions.
 - Journée des Droits de l'Enfant (20 novembre)
 - Journées contre les discriminations
 - Journée des Femmes (8 mars)
 - Semaine nationale d'éducation contre le racisme (mars)
 - Journée nationale du souvenir de la déportation (dernier dimanche d'avril)
 - Journée commémorative de l'abolition de l'esclavage (10 mai)
 - Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie (17 mai)

Tout ceci nécessite une sensibilisation et une formation des enseignants à la lutte contre les discriminations, formation qui pourrait s'inscrire dans le cadre des animations pédagogiques, à raison de 3h minimum par an, non facultatives, ainsi que dans la formation initiale et continue. Elle doit concerner aussi les personnels d'encadrement (IEN, IA, personnels administratifs...) ainsi que l'ensemble des personnels (EVS et AVS, employés des collectivités territoriales) amenés à travailler dans les écoles auprès des enfants. L'intégration des problématiques liées à la prévention de l'homophobie et sur la question de genre dans la formation des enseignants permettrait de créer un climat favorable à l'épanouissement professionnel de chacun quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre.



Pour essayer de répondre aux critiques

Prosélytisme : L'immense majorité des personnes homosexuelles sont nées dans des familles hétérosexuelles qui n'ont certainement pas « poussé » leur enfant à devenir homosexuel. On ne choisit pas d'être gay ou lesbienne, comme de naître femme ou homme, ce n'est pas en en parlant qu'on le devient. En revanche on peut choisir de le taire et par conséquent d'en souffrir toute sa vie.

Pédophilie : Les actes pédophiles sont des crimes sanctionnés par la justice. La pédophilie doit être combattue. L'amalgame homosexuel = pédophile est intolérable. Il est encore présent dans les mentalités (« le devoir de précaution... »). Faut-il rappeler que la grande majorité des cas de pédophilie sont le fait d'hétérosexuels et ont pour cadre la famille ?

Familles « ceci est du ressort des familles »: La lutte contre les discriminations, l'éducation à la sexualité, sont du ressort des programmes scolaires. L'éducation civique, la connaissance et le respect des lois entrent dans les missions de l'école, et ce quelles que soient les convictions des familles.

Les personnels gays, lesbiennes, trans dans les écoles : Dans l'immense majorité des cas, et notamment dans les petites villes ou les zones rurales, ces personnels taisent ce que tout le monde désigne par « leur vie privée », sachant que ce terme ne s'applique qu'à eux. En effet, leurs collègues hétérosexuels n'ont aucun souci pour parler de leurs week-ends, de leurs enfants, de leurs conjoints, de leurs projets... D'autres, souhaitant vivre en adéquation avec leur façon de se ressentir profondément, ont du mal à vivre en pleine harmonie leur identité. Peur d' « avoir des problèmes » avec les parents d'élèves, les collègues, la hiérarchie ? Ils ont intégré la nécessité de la dissimulation, sont en permanence sur leurs gardes, même à l'extérieur de leur lieu de travail, ou doivent accepter des exigences particulières qui ne sont pas demandées à d'autres. Certains s'en arrangent, ou doivent composer avec, la plupart en souffrent. Sans le vouloir, ils renforcent auprès des jeunes le stéréotype de la honte.

Dans la sphère de l'école, les parents, les intervenants extérieurs, les personnels communaux, les enseignants... sont autant d'adultes qui de par leur orientation sexuelle, leur identité de genre différentes, leur situation homo ou trans parentale, viennent interpeller le milieu de l'école.



« **Les enfants sont trop petits.** » Pour ne citer que l'exemple de l'éducation à la sexualité, tous les acteurs témoignent des connaissances très précoces des élèves. La construction de conceptions de la sexualité sexistes est due en partie à l'accès à des sites ou des documents réservés aux adultes. Il est important de ne pas laisser les enfants s'imprégner de telles représentations et de combattre très tôt l'ensemble des stéréotypes.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier qu'un nombre croissant d'enfants est en contact ou vit dans une famille homoparentale. L'homosexualité fait donc partie du quotidien de nombreux enfants et il est important que ces derniers n'aient pas à souffrir des comportements de rejets vis à vis de leur situation familiale ou de l'orientation sexuelle d'un proche. Dans une moindre mesure, l'enfant peut rencontrer des situations de transgression du genre qu'il est en capacité d'appréhender, si on lui explique avec simplicité.



Conclusion

Aujourd'hui, dans notre société, la persistance des discriminations est intolérable. Leur prise en compte précoce doit permettre de les combattre plus efficacement. C'est pourquoi l'école primaire, un des principaux vecteurs d'intégration sociale, a un rôle déterminant à assumer.

L'éducation nationale et les collectivités territoriales ont la responsabilité d'impulser une politique effective de lutte contre les discriminations LGBT qui passe par une sensibilisation et une formation des personnels.

L'école primaire est le premier échelon dans le système éducatif dans l'apprentissage du vivre ensemble dans le respect de l'autre. Elle amorce le travail qui sera poursuivi au collège, puis au lycée.

